

MONNAIE INFO



LE MAGAZINE DE LA MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE
AVRIL 2006

40

2 AVANT-PROPOS

LE COIN DU
COLLECTIONNEUR

LA MÉDAILLE
DU PÈRE DAMIEN

3 LES NOUVELLES
NUMISLETTERS 41, 42 & 43

4 LA FRAPPE DE MONNAIE
POUR L'ÉTRANGER:
LA RUSSIE

6 NOUVEAU:
LA PIÈCE DE 2 EURO,
MILLÉSIME 2006

8 DES "MICRO"-MÉDAILLES

10 LA NOUVELLE MONNAIE
"EUROPE" DE 10 EURO
DÉDIÉE À JUSTE LIPSE

12 NOUVEAU:
LE SET BENELUX 2006

La nouvelle monnaie commémorative de 2 euro
Un splendide souvenir de l'Atomium renové!



Cher Numismate,

L'Atomium symbolise en quelque sorte pour la Belgique ce que la Tour Eiffel représente pour la France. Depuis l'Exposition Universelle de 1958, ces 9 boules brillantes ne sont plus seulement un tpe-à-l'œil dans le paysage de Bruxelles, mais aussi une icône représentative pour la ville et le pays. Pendant près d'un demi siècle, l'Atomium a résisté aux assauts du temps... Jusqu'à ce qu'une rénovation profonde soit entreprise. Après une transformation spectaculaire, l'Atomium entièrement remis à neuf peut de nouveau se mirer dans sa gloire d'autrefois, comme lors de l'Exposition de 1958.

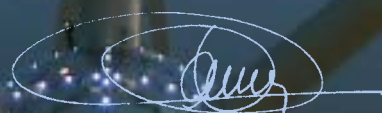
Pour la Monnaie Royale, cet événement prestigieux représentait le thème parfait pour la nouvelle pièce de monnaie commémorative de 2 euro, d'autant plus que l'Atomium n'a jamais été représenté sur une pièce. Dans ce sens, nous pouvons bien parler d'une avant-première qui ajoute une plus-value importante au caractère exclusif de cette deuxième pièce de monnaie commémorative de 2 euro. Alors, vous, en tant que numismate chevronné, avez probablement déjà compris que cette pièce de monnaie ne peut simplement pas manquer à votre collection. Consultez donc les pages 6 et 7 pour plus d'informations.

En plus de cette pièce commémorative de 2 euro, nous vous proposons une deuxième nouveauté dans ce 40^e Monnaie Info: une pièce de monnaie européenne en argent de 10 euro qui commémore le 400^e anniversaire du décès de Juste Lipse. Cette émission forme le volet belge d'une série unique qui rend hommage à des grands personnages européens. Et notre savant et humaniste du 16^e siècle Juste Lipse en fait incontestablement partie. Plus d'informations sur ce sujet sont disponibles aux pages 10 et 11.

Traditionnellement, il y a cette fois encore des nouvelles numisletters pour vous. La lettre 41 est placée sous le signe de l'année de Mozart alors que la lettre 42 met les 175 années de la démocratie belge en vedette. La lettre 43 rend hommage à notre athlète de haut niveau Ivo Van Damme, que nous avons perdu trop tôt, et au 30^e anniversaire de sa mort. La nouvelle série Bénélux 2006, consacrée aux trois capitales du Bénélux, mérite également d'être mentionnée. Vous pouvez en lire plus sur la dernière page.

Dans notre rubrique permanente "La frappe de monnaie pour l'étranger" (pages 4 à 5), nous laissons cette fois rouler les "roubles" dans la Russie des Romanov. Vous est présenté ensuite un article fascinant sur les plus petites "monnaies" de la Belgique. Et enfin, les petites annonces peuvent vous permettre de trouver la pièce qui manque à votre collection.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et de prendre beaucoup de plaisir dans la pratique de votre passion de collectionneur.



Romain Coenen, Commissaire des Monnaies

LE COIN DU COLLECTIONNEUR

- À VENDRE** • Monnaies belges (divers)
Willy BASTELEUS - Fregatstraat 23/1
8400 Oostende - Tél: 059/80.54.28
- À VENDRE** • Sets FDC belges 1982-88 et 1989 jusqu'à 1997
Eddy VANDORPE - Tulpenlaan 10
8700 Tielt - Tél: 0477/93.51.15
- RECHERCHE** • 5 Francs Hercules 1875 Atelier de Paris
Sylvain DECAT - 3, rue Notre Dame
6567 Merbes le Château - Tél: 071/55.33.77
- RECHERCHE** • Monnaie Info n°s 1-10-13-15-6-17-34 et 35
à échanger contre les n°s 4-5-6-7-11-12-20-21
Jean-Pierre RAULIER - 18, rue de Mons
7322 Ville-Pommeroeul - Tél: 065/62.18.56)
- RECHERCHE** • Munt Info n° 6 et 14
Eddy VANDORPE - Tulpenlaan 10
8700 Tielt - Tél: 0477/93.51.15
- RECHERCHE** • Médaille d'or Millénaire Principauté de Liège (1980)
Huguette GODFROID - Tél: 0478/61.20.15

DERNIÈRE CHANCE

pour obtenir
un souvenir
unique du plus
grand Belge!



Le 1^{er} décembre 2005, les télé-spectateurs flamands choisissent le **Père Damien** comme "Plus Grand Belge" dans la finale du programme télévisé VRT qui porte le même nom. Et avec raison! Grâce à ses efforts pour les lépreux, le père béatifié de Tremelo est devenu l'icône de la charité inconditionnelle.

C'est pourquoi la Monnaie Royale a décidé de frapper une médaille commémorative à son honneur et ce dans une **émission très limitée** de 250 exemplaires en or et 500 en argent. Sur l'avvers figure l'effigie du Père Damien entourée d'une inscription en latin et de la date d'émission. Le revers porte le grand sceau de Belgique avec la dénomination du pays en trois langues.

Il ne reste en ce moment que quelques exemplaires de cette émission unique. Nous offrons ici une toute dernière chance aux lecteurs fidèles de Monnaie Info d'obtenir un de ces exemplaires rares. Mais dépêchez-vous: toutes les demandes seront traitées **par ordre de réception**.

Données techniques: Or: Ø 21 mm • 999/1000 • Prix: 280,00 €
Argent: Ø 37 mm • 925/1000 • Prix: 55,00 €. Les deux versions sont présentées dans un étui luxueux et sont accompagnées d'un certificat officiel d'authenticité.

LES NOUVELLES NUMISLETTERS DE LA POSTE

Nous vous présentons ici les **trois premières numisletters de 2006**. Les numisletters sont une coproduction de La Poste et de la Monnaie Royale de Belgique. Sur l'enveloppe élégamment illustrée, vous trouverez chaque fois les timbres oblitérés du cachet premier jour. À l'intérieur, vous découvrirez un *blister* abritant une superbe médaille thématique. Par ailleurs, chaque enveloppe porte un numéro d'émission exclusif.

Émise à l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance de Wolfgang Amadeus Mozart. Un hommage à l'année de Mozart.



Numisletter 41

Cette émission qui fête les 175 ans de la démocratie en Belgique porte deux timbres: l'un dédié à la Chambre et l'autre au Sénat.



Numisletter 42

30^e Mémorial "Ivo Van Damme": un hommage à l'un de nos plus grands athlètes, qui nous a malheureusement quitté trop tôt.



Numisletter 43

• Prix par Numisletter: 15,75 €.
• Tirage limité à 3.000 exemplaires par émission.
• Également disponible: la reliure avec cassette de protection au prix unitaire de 34,00 €.

Nicolas II (Nikolaj Aleksandrovich Romanov, 1868-1918) était le dernier tsar de la Russie et le dernier souverain de la dynastie Romanov, régnant depuis 1613. Quand il a succédé à son père en 1894, à l'âge de seulement 25 ans, il n'a pas du tout été impliqué dans le gouvernement de cet empire immense. Il pouvait cependant faire appel à des politiciens expérimentés comme Sergej Witte, le Ministre des Finances.

La pièce d'argent d'un Rouble (1897-1899)

Sergej Witte, d'une famille d'origine néerlandaise, suivait une politique afin de stimuler l'industrialisation et le commerce. Pour cela, une monnaie forte était nécessaire et donc il a instauré, au printemps 1897, le standard d'or, associant le rouble à la valeur de l'or.



Avers : L'effigie du Tsar Nicolas II tournée vers la gauche, entourée par une inscription russe dont la traduction est la suivante: Nicolas II - par la grâce de Dieu, Empereur et Autocrate de tous les Russes.

Inscription sur la tranche (traduction): Argent fin 4 Zolotniks 66 Dolyas (A.G = Avenir Griliches) *

(* Les pièces frappées à Saint-Petersbourg ne portent pas de petite étoile, les pièces frappées à Paris portent 1 petite étoile et les exemplaires frappés à Bruxelles portent 2 petites étoiles.

Un rouble correspondait à 0,774235 gr d'or.

La Monnaie Impériale de Saint-Petersbourg, hébergée dans la forteresse Pierre et Paul sur l'île du Lièvre, était donc obligée de produire des quantités de pièces d'or énormes et ne pouvait plus frapper assez de pièces d'argent de 1 Rouble. A la fin du 19^e siècle, les ateliers de frappe de Paris et Bruxelles étaient alors sollicités pour compléter cette production.

En 1863 et 1871, la Monnaie de Bruxelles frappa déjà des essais pour des pièces en cupro-nickel de 2 et 10 kopeck. Pour cette raison et à cause du fait que la Monnaie de Bruxelles avait acquis une certaine réputation

dans la frappe pour l'étranger, il était évident que le gouvernement impérial se tournait vers notre Monnaie pour la frappe des pièces en argent.

Le directeur des Monnaies, Monsieur Allard obtenait la commande de 20 millions de pièces d'argent de 1 rouble en février 1897. Ensuite, le Ministre des Finances belge, Paul de Smet de Naeyer, accordait son agrément afin d'exécuter cette commande selon les réglementations valables. Un certain Felix Saleman, un ingénieur des mines habitant à Paris, était nommé par le gouvernement impérial comme chargé d'affaires spécial afin de suivre cette frappe de monnaie à sa place.

Le contrat prévoyait une période de 7 mois durant lesquelles la commande devait être réalisée et mentionnait les caractéristiques suivantes:

- Poids: 20 g (4 zolotniks et 66 dolyas)
- Diamètre: 33,9275 mm (1 pouce 32 points)
- Taux: 900°/°° (avec une tolérance de 2 °/°°)

Le contrat réglait aussi les modalités de transport entre Anvers et Saint-Petersbourg et il était également convenu qu'un fonctionnaire russe serait présent pendant la production des pièces.

Cependant, un nombre de travaux d'infrastructure devaient être effectués en rapport avec la fonderie. C'est pour cela que c'est seulement le 22 juin 1897 que les poinçons et les coussinets pour les inscriptions sur la tranche des pièces furent transférés au Commissaire des Monnaies, Monsieur Adolphe Saintelette.

A part le seigneurage habituel, qui devrait être payé à Monsieur Allard, les clauses suivantes étaient valables:

- 12 centimes/kilo de pièces frappées pour le Trésor Public Belge;
- 3 centimes/kilo de pièces frappées pour le personnel de la Monnaie;
- 5 Francs/100 kilos et 80 centimes/100 kilos pour Alphonse Michaux, graveur de la Monnaie, pour la préparation des poinçons et des coussinets de la tranche;
- Les frais de vérification s'élevaient à 5 Francs par 10.000 pièces. Ces frais devaient être payés par le directeur des Monnaies au Vérificateur de la Frappe.

Cette commande s'est réalisée sans problème particulier et au cours des mois et années suivants, un nombre de commandes supplémentaires étaient enregistrées. Ces commandes étaient effectuées selon les mêmes critères. Le 27 mai 1899, à la fin de la commande, un nombre de pièces supplémentaires étaient frappées pour les offrir au Grand-duc (le frère du Tsar).

était détrôné et ensuite tué et l'Union Soviétique communiste remplaçait l'empire. Pendant ce régime (1917-1991) on émit seulement de la monnaie métallique ordinaire.

La Monnaie de Saint-Petersbourg (nommée Leningrad de 1924 à 1991) restait, jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale, le seul atelier de frappe russe, mais en 1942 un nouvel atelier était ouvert à Moscou (Goznak). Aujourd'hui les deux entreprises frappent la monnaie pour la Fédération de Russie. Moscou produit essentiellement la monnaie fiduciaire, pendant que l'activité principale de Saint-Petersbourg est la production des pièces commémoratives.

APERÇU DE LA PRODUCTION

Année	Nombre frappé	Poids (kg)	Poinçons (av./rev.)	P ^{cs} frappées p. paire de coins
1897	26.000.000	520.000	1394/ 1459	25.008
1898	14.000.000	280.000	621/ 1082	18.037
1899	10.000.000	200.000	970/ 1535	30.172
TOTAL	50.000.000	1.000.000		



Revers : Représentation du blason impérial russe: un aigle bicéphale, la couronne impériale au-dessus, avec le sceptre en or dans sa serre droite et le globe impérial dans la serre gauche. La poitrine de l'aigle a un bouclier avec Saint-George à cheval, qui tue un dragon. Sur chaque aile se trouvent trois boucliers, celui de Astrakhan, Novgorod et Kiev à droite, et celui de Sibérie, Kazan et Vladimir à gauche. L'aigle chargé d'une chaîne de Saint-André. En bas, l'inscription cyrillique - une rosette - 1897 (ou)1898 (ou) 1899 A.D. (Anno Domini).

Ces pièces trouvaient leur place dans divers musées impériaux. Il s'agissait de 30 exemplaires à chaque fois avec les dates 1898 et 1899. Après cette production, la Monnaie de Saint-Petersbourg était de nouveau capable de frapper assez de pièces d'argent de 1 rouble et ne devait donc plus faire appel aux ateliers de frappe de Paris et Bruxelles. La Monnaie de Paris a frappé au total 17 millions de pièces (en 1896 et 1898, avec une petite étoile sur la tranche) et la Monnaie de Bruxelles a frappé dans la période 1897-1899 au total 50 millions de pièces (avec 2 petites étoiles sur la tranche). La Monnaie de Saint-Petersbourg frappait dans cette période 1895-1915 environ 75 millions de pièces de ce type (sans étoile).

La Monnaie de Saint-Petersbourg

Cette pièce était la dernière pièce d'argent de 1 rouble, destinée à la circulation monétaire normale. La révolution éclatait en 1917, le tsar

L'artiste : Avenir Girshevich Griliches

En qualité de graveur principal, il fut responsable de la reproduction des portraits sur la monnaie des deux derniers tsars. Il décède à Saint-Petersbourg le 9 novembre 1905. Son fils Abraham Avenirovich (né à Vilnius en 1849 ou 1852, décédé en 1912) était aussi graveur pour la Monnaie impériale.

Bibliographie

- Archive MRB: Dossier 623/11
- 1991 Standard Catalog of World Coins, KM 59 (Krause / Mishler)
- The Griliches Engravers: Father and Son (Z. Griliches & E. Schukina, 1999)



L'Atomium retrouve sa brillance!

En février, l'Atomium, le signe de reconnaissance par excellence de Bruxelles, a été ré-ouvert pour le grand public. Après une rénovation profonde de l'extérieur aussi bien que de l'intérieur, il sera de nouveau l'un des atouts touristiques principaux de notre capitale.

L'Atomium a été construit entre 1955 et 1958, comme pavillon belge pour l'exposition mondiale de 1958. Quoique l'intention était de le démolir après six mois, comme pour la plupart des autres pavillons, il fut décidé de le laisser en permanence. Analogue à la Tour Eiffel à Paris, aussi témoin d'une exposition mondiale, l'Atomium était devenu en quelques années le monument le plus reconnaissable de Belgique.

L'émission d'une pièce de 2 euro est un moyen idéal de rehausser l'éclat de l'édifice et de sa ré-ouverture. De plus, le thème correspond parfaitement aux intentions de la Commission Européenne qui admet depuis l'année 2003 l'émission de monnaies de circulation à but commémoratif (en tenant compte de certaines contraintes, bien entendu).



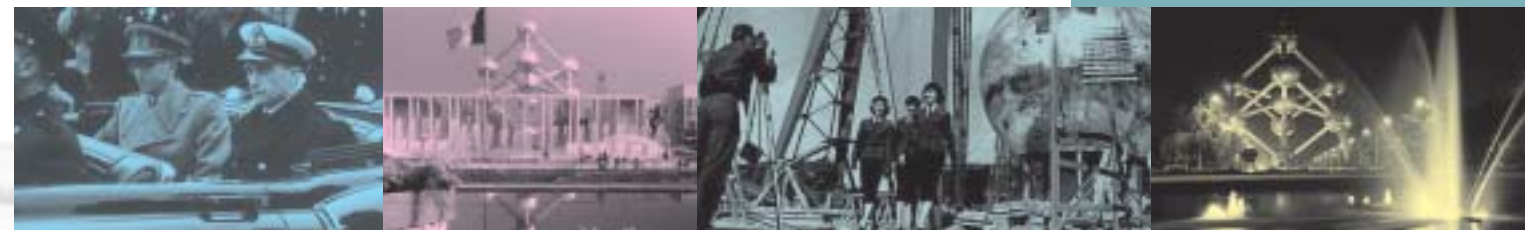
PRIX
9,00 €
FDC - EN BLISTER
18,50 €
BELLE ÉPREUVE*
EN ÉCRIN



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Diamètre :	25,75 mm
Poids :	8,50 g
Épaisseur :	2,20 mm
Alliage :	• cuivre-nickel (anneau) • nickel recouvert de deux couches de laiton (noyau)
Tranche :	cannelée et munie d'ornements (chiffre 2 suivi de 2 petites étoiles - répété 6x)
Tirage :	5 millions (dont 20.000 en qualité FDC et 3.000 en qualité Belle Épreuve)
Prix :	• FDC (blister) : 9,00 € • Belle épreuve (écrin) : 18,50 €

* Version "belle épreuve" limitée à un maximum de 2 exemplaires par client.



LES PIÈCES EUROPÉENNES DE 2 EURO, ÉMISES EN 2005

A part une pièce belge de 2 euro, émise l'année dernière, 7 pays européens ont également émis de telles pièces.

LUXEMBOURG : 50^e anniversaire du Grand-Duc Henri et 100^e anniversaire de décès du Grand-Duc Adolphe

- Description : un double portrait des Grands-Ducs Henri et Adolphe, tourné vers la droite, entouré en haut par l'inscription GRANDS DUCS DE LUXEMBOURG et en bas par HENRI ° 1955 ET ADOLPHE + 1905.
- Poinçons : la lettre S (pour Suomi) et le logo de la Monnaie finlandaise ;
- Tirage : max. 2.800.000 de pièces.

AUTRICHE : 50^e anniversaire du Traité d'État

- Description : une reproduction des tampons et signatures présents sur la dernière page du Traité d'État autrichien, signé le 15 mai 1955 par les alliés et le gouvernement autrichien, et l'inscription 50 JAHRE STAATSVERTRAG.
- Poinçons : aucun. • Artiste: Helmut Andexlinger
- Tirage : 7 millions de pièces.

ESPAGNE : 400^e anniversaire de la parution du livre "Don Quichotte"

- Description : un portrait de l'hidalgo "Don Quijote de la Mancha" avec une lance à la main droite et avec deux moulins à vent dans le fond ; à gauche le nom du pays ESPANA.
- Poinçons : la lettre M couronnée. • Artiste: Begoña Castellanos Garcia
- Tirage : 8 millions de pièces.

SAN MARINO : Année Internationale de la Physique

- Description : une représentation du bas-relief "La Fisica Antica" du clocher de l'église Santa Maria del Fiore à Florence, avec le portrait de Galileo Galilei, entouré par les inscriptions SAN MARINO et ANNO MONDIALE DELLA FISICA.
- Artiste : Luciana de Simoni.
- Poinçons : la lettre R et les initiales LDS.
- Tirage : 130 000 pièces.

FINLANDE : 60^e anniversaire ONU et 50^e anniversaire de l'entrée finlandaise dans l'ONU

- Description : Représentation d'une colombe composée de pièces de puzzle, l'inscription FINLAND-UN (FINLANDE-ONU) et la date.
- Artiste : Tapio Kettunen.
- Poinçons : le différent "M" (pour Raimo Makkonen) et l' initiale "K" de l'artiste.
- Tirage : 2 millions de pièces.

ITALIE : 1^{er} anniversaire de la signature de la Constitution Européenne

- Description : une représentation stylisée d'Europe et le taureau, avec Europe qui tient une plume et le texte de la Constitution dans la main, en bas, l'inscription CONSTITUZIONE EUROPEA.
- Artiste : Maria Carmela Colaneri.
- Poinçons : l'indication du pays PI, la lettre R et les initiales MCC.
- Tirage : 18 millions de pièces.

CITÉ DU VATICAN : 20^{es} Journées Mondiales de la jeunesse à Cologne

- Description : la représentation de la cathédrale de Cologne avec au-dessus une comète, entourée par l'inscription XX GIORNATA MONDIALE DELLA GIOVENTU.
- Artiste : Daniela Longo (dessin) Ettore Lorenzo Frapiccini (graveur).
- Poinçons : la lettre R, les initiales ELF INC et le nom LONGO.
- Tirage : 100.000 pièces.



Attention : Les pièces décrites ci-dessus ne sont PAS en vente à la Monnaie Royale de Belgique

Les plus petites médailles jamais frappées à la Monnaie



INTRODUCTION D'UNE TAXE DE CONSOMMATION SUR LES APPAREILS D'ALLUMAGE

Au début des années 1920, le gouvernement chercha assidûment de nouvelles sources de revenus pour sustenter le Trésor Public pendant la période difficile de l'après-guerre. Toutes sortes de mesures fiscales furent prises et de nouvelles accises furent introduites.

Par exemple, la loi du **6 février 1923** instaura un impôt direct sur les allumettes et les briquets. Cet impôt s'élevait initialement à 50 centimes pour 1.000 allumettes et **5 francs par briquet**. Il fut augmenté à deux reprises pendant son existence. En 1933, le montant concernant les allumettes demeura inchangé, tandis que la taxe sur les

briquets fut doublée et portée à **10 francs**. En 1947, elle atteignit finalement 2 francs pour 1.000 allumettes et 25 francs par briquet. L'on peut affirmer que les montants concernés s'avéraient colossaux, puisqu'en 1921, pas moins de 850 millions de boîtes contenant 50 allumettes furent produites dans les 12 fabriques d'allumettes belges.

LES ESTAMPILLES

La taxe de consommation sur les appareils d'allumage devait être réglée avant la mise en vente. À titre de preuve d'acquiescement, l'administration des Douanes et Accises remettait une estampille métallique qui devait être soudée sur les objets concernés. Le contrôle était effectué par des fonctionnaires qui pouvaient être présents à tout moment lors de la fabrication des appareils d'allumage.

LA FABRICATION DES ESTAMPILLES (1936-1950)

Au début, les estampilles fiscales étaient fabriquées par l'entreprise privée **Jules Fonson** à Bruxelles. À la suite de la hausse de la taxe sur les appareils d'allumage en 1933, l'administration des Douanes et Accises estima que les estampilles qui étaient jusqu'alors frappées sur des flans ovales en maillechort ne convenaient plus et devaient arborer un relief plus prononcé. En outre avait-on l'impression que le prix de 29 centimes par estampille était trop élevé.

C'est pourquoi la **direction de la Monnaie** fut priée, en 1935, de proposer un modèle amélioré, frappé dans un alliage plus prestigieux. En accord avec les Douanes et Accises, une estampille en argent fut proposée à un prix de **14 centimes/pièce**. C'est le graveur **Edmond Tramaux** de Genvai qui conçut les estampilles et fabriqua les coins.



Le dessin de création d'Edmond Tramaux

L'avert des estampilles arborait la représentation d'un lion héraldique et mentionnait le nom abrégé du Ministère des Finances. Le revers était vierge pour faciliter le soudage sur l'objet.

La Monnaie livra les estampilles à l'administration générale des Douanes et Accises, rue du Marteau à Bruxelles, et ce, dans des boîtes en carton contenant chacune 500 pièces.

Fin 1945, l'on examina la possibilité d'utiliser un autre alliage, car il n'était pas toujours aisé de souder les estampilles en argent sur les briquets en aluminium.



Jusqu'à la suppression de la taxe en 1950, la Monnaie continua toutefois de fabriquer les estampilles de la même manière. Au total, pas moins de 1.829.100 estampilles fiscales furent fabriquées entre les années 1936 et 1950.

Le contrôle à effectuer sur l'application de telles taxes utilisait une grande quantité de main-d'œuvre, s'avérait complexe et relativement coûteux, de telle sorte que les deux taxes, ainsi que celles sur le vinaigre et l'acide acétique, furent abolies à partir du 3 novembre 1950.



PS. Un article plus élaboré à ce sujet est publié dans le deuxième tome de l'Encyclopédie du Franc Belge. Cette œuvre richement illustrée et documentée vient de paraître et vous est proposée au prix unitaire de € 45,00 seulement.

La troisième pièce "Europe" de 10 euro en argent

IL Y A 400 ANS, JUSTE LIPSE DÉCÉDAIT

Au début de l'année 2004, quelques directeurs européens des maisons de monnaie ont lancé une série de pièces commémoratives en euro suite à l'expansion de l'Union Européenne. Les pays participants se sont engagés à respecter un certain nombre de modalités d'émission communes (comme l'emplacement de l'emblème commun sur les pièces).



L'entrée de l'édifice Juste Lipse de l'Union Européenne à Bruxelles

Ce savant, avec ses connaissances multiples et variées, était une des personnalités les plus importantes de l'humanisme européen au 16^e siècle. En ce moment, il semble être un peu oublié mais dans sa ville natale, Overijse, aussi bien que dans la ville où il enseignait, Louvain,

Puisque cette initiative commune a été un succès chez certains collectionneurs, il a été décidé de la continuer. Un thème sera choisi antérieurement, défini chaque année en fonction des événements historiques en Europe. Pour l'année 2006, le thème "**Personnalités européennes**" a été proposé. La Monnaie Royale a choisi pour la pièce belge de 10 euro "**EUROPE**" le 400^e anniversaire du décès de **Juste Lipse**.

se trouvent des statues de lui. D'ailleurs, le bâtiment de l'Union Européenne à Bruxelles, où le Conseil des Ministres se réunit, porte son nom, on peut donc assurer que son nom gardera un rayonnement européen.

LA NOUVELLE PIÈCE DE 10 EURO EN ARGENT

La nouvelle pièce de 10 euro en argent porte sur l'avvers le portrait du grand humaniste Juste Lipse, d'après une gravure originale d'Antoon Van Dijck en personne. Le revers de cette pièce est décoré avec la carte et les douze étoiles de l'Union Européenne, l'indication du pays et la valeur nominale.



En plus, l'emblème "Europe" a été placé sur le revers pour indiquer qu'il s'agit d'une émission commune d'un nombre d'états membres européens. Ce logo a été créé par le graveur de la Monnaie de Finlande, Hannu Veijalainen.

Cette nouvelle pièce est dessinée et gravée par LUC LUYCX et vous est proposée en qualité Belle Épreuve. Elle se présente dans un luxueux écrin.

Prix: 32,50 € • Tirage strictement limité à 50.000 exemplaires!

Tout comme pour la première émission, vous recevrez, joint à l'envoi de cette pièce belge, un dépliant explicatif vous disant comment il vous est possible d'obtenir les pièces "Europe" frappées par les cinq autres Monnaies.

Juste Lipse est né à Overijse le 18 octobre 1547 sous le nom de Jodocus Lips et décédait à Louvain le 25 mars 1606. Il était humaniste, philologue et historien. Lipsius enseignait à l'université "luthérienne" de Jena et "calviniste" de Leiden. Il choisit finalement de s'opposer à la violence de la Guerre de Quatre-vingts ans. C'est ainsi qu'il termina à nouveau comme enseignant à l'université de Louvain du côté "catholique". Sa principale oeuvre politique est "De Constantia" (1584).

Portrait de Juste Lipse par Antoon Van Dijck ▶



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

VALEUR NOM.	10 EURO
QUALITÉ	BELLE ÉPREUVE
DIAMÈTRE	33 MM
POIDS	18,75 G.
ALLIAGE	AG 925 - CU 75
TRANCHE	CANNELÉE
TIRAGE	MAX. 50.000
PRIX UNITAIRE	32,50 €

TIRAGE
LIMITÉ À
15.000 SETS
PRIX UNITAIRE
60 €

NOUVEAU: L'EUROSET BENELUX 2006

Les trois capitales du Benelux



Les maisons de monnaie en Belgique et aux Pays-Bas et la Banque Centrale de Luxembourg éditent ensemble pour la quatrième année consécutive une série de monnaies. Après le set inaugural en 2003, la série à l'occasion des 60 ans BENELUX en 2004 et le 50^e anniversaire du parlement Benelux l'année dernière, cette fois c'est au tour des **trois capitales** des états-membres.

Chaque set comporte, comme à son habitude, les **huit pièces en euro des trois pays**. Cela signifie que vous y trouverez non seulement les pièces mises effectivement en circulation mais aussi celles **qui n'apparaîtront jamais** dans le circuit monétaire normal.

Chaque série compte également une belle **médaillon thématique** en maillechort (alliage de cuivre, zinc et nickel). Comme pour les exemplaires précédents, elle est le fruit de notre designer LUC LUYCX et est frappée par la Monnaie Royale de Belgique.

Sur l'avvers du médaillon se trouvent les armes des trois capitales du Bénélux entourant l'emblème officiel du Bénélux et l'année d'émission. Le revers présente la carte du Bénélux, bordée par le lion venant du drapeau du Bénélux.

Une coproduction
exclusive de trois
Monnaies



KONINKLIJKE MUNT VAN BELGIË
MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE



BANQUE CENTRALE
DU LUXEMBOURG



MONNAIE-INFO est une édition de la Monnaie Royale de Belgique, Boulevard Pachéco 32, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/221.07.11 - Fax : 02/221.07.71 - Adresse Internet : <http://www.europemint.eu>
Commissaire des Monnaies / Editeur responsable : R. Coenen, Boulevard Pachéco 32, 1000 Bruxelles
Reproduction interdite sans autorisation écrite du Commissaire des Monnaies

